

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil du Pôle Métropolitain
du Pays de Béarn**

Séance du 30 juin 2026

Date de la convocation : 24 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 65

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Emilie ALONSO, Muriel BAREILLE, Anne-Marie BATCABE, Jean-Patrick BAZILE, Marie-Pierre CABANNE, Thierry CARRERE, Jean-Paul CASAUBON, Guy CAZALET, Marie-France CONSTANT, Lindsey DEARY, Sébastien DE TRUCHIS, Nathalie DUPLEIX, Marc GAIRIN, Cathy GARCÈS, Jean-Marc GRUSSAUTE, Mehdi JABRANE, Florent LACARRERE, Claude LACOUR, Sandrine LAFARGUE, Isabelle LAHORE, Philippe LALANNE, Marie-Christine MAILLOT, Jérôme MARBOT, Gilles MARDELLE, Sylviane MAZEAS-DOLOREA, Marie-Agnès MENORET-ULTRA, Aude MINVIELLE, Benjamin MOUTET, Michel OLIVÉ, Marc OXIBAR, Christophe PANDO, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Bernard PEYROULET, Nadège POUYMIROU-BOUCHET, Valérie REVEL, Didier REY, Michel RIETSCH, Laurent SAINTE-CLUQUE, Carine SARRIQUET, Raymond VILLALBA.

Délégués suppléants :

Hervé BARRY (a suppléé Joël SEGOT), Philippe CASTETS (a suppléé Jean-Michel DÉSSÉRE), Frédéric DOMERCQ (a suppléé Bruno LACAMPAGNE), Jean-Jacques LALEULERE a suppléé Florent LABORDE), Jeannine LAVIE-HOURCADE (a suppléé Frédéric CLABÉ), Jérôme LAY (a suppléé Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Patrick LENDRES (a suppléé Françoise ASSAD), Bernard PUYAL (a suppléé Jean-Marie BERCHON).

Etaient excusés :

Patrick BURON, Xavier BOISSY, Emmanuelle CAMELOT, Vanessa CHAILLOUX, Françoise CLASTRE, Philippe FAURE, Arnaud JACOTTIN, Stéphane MARS, Fernand MARTIN, Marie-Claire NÉ, Francis PEES, Karine PÉRÉ, Hubert VIGNAU.

Etaient représentés :

Michel BERNOS a donné pouvoir à Michel OLIVÉ, Sylvain BREVART a donné pouvoir à Michel RIETSCH, Nicolas PATRIARCHE a donné pouvoir à Marc OXIBAR, Clément SERVAT a donné pouvoir à Claude LACOUR.

Secrétaire de séance : Emilie ALONSO

N°5 - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2025

Rapporteur : Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs,

Après approbation du Compte administratif 2025, il convient de procéder à une affectation précise des résultats de l'exercice.

Cette affectation est soumise à l'examen de l'assemblée selon les conditions suivantes.

Résultat de la section de fonctionnement		
Résultat de l'exercice	Excédent	2 441,16 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	Excédent	93 485,79 €
Résultat cumulé 2025	Excédent	95 926,95 €

Besoin de financement de la section d'investissement		
Résultat de l'exercice	Excédent	202 479,95 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	Déficit	- 4 176,17 €
Résultat cumulé 2025	Excédent	198 303,78 €
Dépenses d'investissement restant à réaliser		- 200 476,30 €
Besoin de financement	Déficit	- 2 172,52 €

Le résultat d'investissement fait ressortir un besoin de financement. Il est donc nécessaire d'affecter, en investissement, une partie du résultat excédentaire de la section de fonctionnement.

Affectation du résultat		
Section de fonctionnement	R 002 / Excédent reporté	93 754,43 €
Section d'investissement	R 1068 / Excédent de fonctionnement capitalisé	2 172,52 €
	Total	95 926,95 €

Il est ainsi proposé au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir :

- 1- Affecter une part de l'excédent de la section de fonctionnement, dégagé en 2025, au besoin de financement de la section d'investissement ;**
- 2- Décider d'affecter la somme de 2 172,52 € afin de couvrir le besoin de financement correspondant (R 1068) ;**
- 3- Décider de reporter les 93 754,43 € restants en excédent de fonctionnement (R 002).**

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les signatures

Pour extrait Conforme,

Le Président,

La Secrétaire de séance,

Jérôme MARBOT

Emilie ALONSO


